Compte-rendu du colloque de Mons

**Prévoir l’imprévisible à Mons. Elaboration et suivi des plans d’urgence.**

Lieu : Salle de réunion de l’auberge de jeunesse « Beffroi » de Mons

2, rampe du Château.

Date : **27 et 28 novembre 2014**

Les journées sont organisées conjointement par le Comité belge du Bouclier bleu, le Comité français du Bouclier bleu, l’Association des Archivistes Francophones de Belgique, l’ ICOMOS Wallonie-Bruxelles, en partenariat avec la Ville de Mons et le cinéma Plaza Art. Un subside du Service public de Wallonie (DG04 Département du patrimoine) nous a été alloué. Le Colloque a été entièrement préparé par Thierry Delplancq, administrateur du Comité belge du Bouclier Bleu et Anne Sophie Hanse. Que tous soient remerciés.

Le président du Comité belge du Bouclier bleu, **Gustaaf Janssens**, accueille les 45 participants avec un discours sur les buts et travaux du Comité belge du Bouclier Bleu.

Madame **Iris Kockelberg**, directrice du Musée Plantin Moretus d’Anvers présente l’histoire du musée. Elle explique l’accès à la reconnaissance comme Patrimoine mondial de l’Unesco et le travail pour obtenir ce label. Un plan d’urgence très élaboré a été réalisé. La reconnaissance apporte un plus grand nombre de visiteurs, mais également un surcroit de travail administratif. Elle explique le travail d’étude complète sur la conservation préventive des collections réalisé entre 2008 et 2012. Les conclusions de cette étude doivent être implémentées. Ainsi de nouvelles réserves doivent être construites. (Début des travaux en août 2014) De nombreux problèmes de conservation de matériaux, de lumière, de climat et de pollution sont révélés et devront être corrigés. Par exemple, les éléments originaux des caractères d’imprimerie en plomb sont en danger. Une solution est à l’étude. Son exposé est largement illustré. Sa présentation souligne les difficultés rencontrées par un conservateur de collections exceptionnelles abritées dans un monument qui l’est tout autant : comment assurer la conservation de l’un tout en préservant l’authenticité et l’intégrité de l’autre.

Madame **Karine Bausier**, directrice de l’Espace gallo-romain d’Ath présente l’histoire de son musée et notamment des barques de Pommeroeul. Ces barques gallo-romaines (fin du 2 e siècle av. J.C.) sont découvertes en 1975. Les bois gorgés d’eau sont immergés dans une solution aqueuse de polyéthylène glycol, traitement supervisé par l’Institut royal du patrimoine artistique notamment avec A. Terfve. Après de nombreuses péripéties et attentes, le remontage sera effectué en 1991-1995. Un musée est créé dans l’ancienne académie d’Ath. Il est ouvert en 1997. Beaucoup de problèmes existent dans ce bâtiment : simple vitrage, climat réglé par des appareils mobiles et non par un système centralisé, réserves trop petites, vieux appareils de contrôle etc. Il n’y avait pas de détection automatique d’incendie, et surtout pas de plan d’urgence. La rédaction d’un plan d’urgence a été faite par la conservatrice avec l’aide d’un ingénieur de sécurité et les pompiers. Or, lors d’une réparation de la toiture un début d’incendie s’est déclaré dans le toit en juin 2014. La fumée a été vue très vite, les pompiers sont arrivés immédiatement. Après évacuation des personnes, le feu a été éteint par l’extérieur et par l’intérieur. Le centre de documentation était sous la toiture. Les collections n’ont pas été touchées mais bien des documents. La protection civile a bâché le toit et évacué les livres et documents atteints par l’eau. Les assurances ont fait leur travail. Conseil : ne pas oublier de faire des back up informatiques et de les conserver dans des lieux différents. L’importance du débriefing et l’importance d’anticiper dans le cadre du plan d’urgence, les mesures post-catastrophe qui peuvent l’être sont mises en avant. Un récit du vécu très intéressant.

Madame **Jacqueline Lambert**, Conseiller en prévention à la Bibliothèque royale Albert Ier de

Bruxelles intervient ensuite. Son sujet est l’établissement d’un plan de sauvegarde et d’urgence pour les collections, tout un cheminement. Ce plan ne peut s’envisager sérieusement que si les outils nécessaires sont à disposition et que le plan s’interconnecte au plan d’urgence pour les personnes. Le P.I.U. = Plan Interne d’Urgence est obligatoire et légal. Il s’occupe des personnes. Le P.S.U.C. = Plan de Sauvegarde et d’Urgence pour les Collections est volontaire. Il faut une analyse de risque, des prérequis, des priorisations. La KBR-BR est construite entre 1954 et 1969. Il y a 7,7 ha de bâtis et 7 millions d’ouvrages. Il faut tout mettre à jour : la détection incendie, les moyens d’extinction, la signalétique. Il faut l’adhésion de tout le personnel. La gestion dynamique des risques est un travail sans fin. Dans une bibliothèque, il y a 7 dangers : l’eau, le feu, la température et l’humidité relative, les insectes et champignons, la lumière et enfin les vols et le vandalisme. Il faut tout envisager : comment faire les analyses et qui va le faire ? Il faut avoir les plans de tout ; avoir des numéros pour tous les locaux, avoir un inventaire complet avec localisation etc.. Il faut travailler au compartimentage. Il faut prioriser. Il faut faire des exercices. Il faut informer et former le personnel, les pompiers, l’IBGE, les gouverneurs. Il faut utiliser les synergies possibles et les opportunités. Il faut avoir une stratégie définie et avancer tous les jours ! Cet exposé met en lumière l’immense travail à réaliser partout pour le patrimoine et l’établissement du P.S.U.C. Le plan d’urgence ne peut être un acquis mais est un processus évolutif : il peut débuter modestement avec des mesures simples et élémentaires et se construire petit à petit en fonction des moyens et ressources disponibles.

A 14 h, l’ensemble des participants suivent une visite de la collégiale Sainte Waudru sous la direction du président de la Fabrique d’église, Pierre Dufour et du conservateur du Trésor, Benoît Van Caenegem. Trois groupes de travail de 12 personnes sont alors formés et dirigés par trois experts du Comité français du Bouclier Bleu.

Le premier groupe travaille à Sainte-Waudru sous la direction de Madame **Claude-Marie Monneron**. Après un bref exposé sur les risques particuliers encourus par une église (les vitraux en cas de tempête, le feu, l’humidité, les risques quotidiens.) La spécialiste parle de la nécessité d’un inventaire exhaustif. Il faut en avoir plusieurs copies en dehors de l’édifice. A Sainte-Waudru cela existe. Ensuite, vient le thème de la priorisation. On sauve quoi ? Et pourquoi ? Une question est posée aux participants : si la maison flambe, je peux emporter un seul objet : ce sera quoi ? Les réponses données identifient les individus et leurs choix de valeurs. Pour un édifice public, il faut réaliser un travail d’équipe pour le P.S.U.C. Il faut des priorités pour sortir les œuvres. Il faut que les œuvres choisies puissent sortir par les portes… Et il faut un endroit choisi et adéquat pour les y déposer. Tout doit être prévu et envisagé. Qui sont les responsables, qui a les clefs, combien de clefs. L’exercice de priorisation et de faisabilité de sortie rapide a été entrepris théoriquement. Le conservateur et l’ensemble des participants ont démontré que le premier objet à sauver est le chef- reliquaire du chef de Sainte-Waudru. Comment est- il sécurisé ? Qui a la possibilité et la connaissance pour le retirer sans dégâts etc..) Plusieurs exercices ont été fait ensuite par plus petits groupes. Un groupe a étudié les six portes d’accès et leurs problèmes. Leurs dimensions et leurs entraves : en effet les deux grandes portes Nord et Sud du transept permettant de sortir des œuvres de grandes dimensions sont doublées d’un tambour intérieur (ou sas) en bois muni d’une série de petites portes. La diminution de hauteur de ce sas empêche toute sortie d’œuvres de grandes dimensions. De plus, dans le tambour Sud, les portes sont doublées de portes en verre. Pour démonter le sas Nord, (qu’on démonte chaque année pour la sortie du Car d’or) il faut plus d’une heure de travail et une dizaine de personnes ! Inutile donc de penser à sortir de grandes œuvres en cas de sinistre grave. Quant aux chefs d’œuvres de Jacques Dubroeucq : les nombreuses sculptures en albâtre provenant du jubé démantelé, elles sont intransportables rapidement. De plus, l’albâtre cuit et devient du plâtre à une certaine température et d’autre part se dissolvent avec l’eau ! Le conseil serait dès lors de leur fabriquer des housses en une matière ignifuge et imperméable. Un autre petit groupe devait étudier les combles (l’accès n’a pas été autorisé) et d’autres zones de danger. Un constat a été réalisé devant la chapelle contenant le buste reliquaire de Sainte Waudru, un meuble à bougies en métal se situe devant la balustrade en bois fermant la chapelle. La proximité des flammes des bougies de ce meuble en bois est dangereuse. Il faut absolument le changer de place. Dans le trésor, des lampes et éclairages sont inadéquats et dangereux pour les œuvres. (Lumières trop fortes pour les documents sur papier et parchemin et certains textiles).

Le deuxième groupe retournera dans la salle de réunion afin d’avoir un bref exposé théorique de Madame **Catherine Cottin** sur le traitement de sauvetage des documents ayant subis les dégâts des eaux. L’exercice pratique qui suit s’inspire des simulations et exercices proposés par la Bibliothèque nationale de France et Normandie Patrimoine. Les manipulations de sauvetage vont être faites sur différents types de documents : des pièces encadrées, des tirages photographiques sur papier, des imprimés reliés et des liasses. Les documents (sans valeur) ont été fournis à Mons par les organisateurs. Ils sont immergés dans des bacs d’eau. Avec un matériel minimum (gants, buvards, papier absorbant, plastic, plaques de polyester, cordelettes, sacs de congélation..) les participants apprennent à manipuler affiches, journaux, photos et autres documents mouillés sans les déchirer. Le débriefing de l’exercice permet de réaliser l’importance d’un plan d’urgence bien fait et bien étudié avec les responsabilités de chacun bien établies et les priorisations indispensables.

Le troisième groupe se réunira sous la direction de **Christophe Jacobs,**  dans une autre salle pour recevoir un cours théorique et pratique appelé « Lego » sur les plans d’évacuation et la réalisation d’un centre de traitement d’urgence pour du patrimoine sinistré. Il est inspiré du travail réalisé par le comité français du Bouclier bleu pour le projet de centre de l’Arche à Haïti prévu pour les livres et archives. Les problèmes de coordination, d’aménagement, de stockage, de gestion du centre sont envisagés. Chacun aménage son centre (avec des Lego) puis les idées de chacun se coordonnent et se perfectionnent dans le groupe pour aboutir à un projet sérieux ayant envisagé un maximum de problèmes.

En fin d’après-midi, tous les participants se réunissent et Christophe Jacobs établit les conclusions : le Plan de Sauvegarde et d’Urgence pour les Collections est un outil de mobilisation pour le patrimoine ; le travail en groupe va révéler des dysfonctionnements, va faire poser des questions, va révéler des talents, va permettre de réaliser les nécessaires priorisations. Les accidents arrivent partout et il faut être prêt. Il cite des cas récents en France. Les expériences s’additionnent pour le Bouclier bleu qui capitalise les connaissances et désire former et avancer dans la réalisation en partenariat des plans d’urgences pour le Patrimoine.

La soirée est  organisée par **Corentin Rousman**, archiviste de la Ville de Mons : on visionne un film d’archives réalisé sur la procession du Car d’or et du combat de Saint-Georges et du dragon ou Doudou de Mons, (ou encore la Ducasse) au Cinéma Plaza. Un ensemble de films anciens ont été numérisés et montés. Ensuite, le groupe est reçu à l’hôtel de ville de Mons. On écoute un exposé réalisé par **Xavier Roland** sur les intéressants projets de cinq nouveaux Musées et d’expositions pour Mons, capitale culturelle de l’Europe en 2015. Une réception suit.

Le deuxième jour réunira les membres du Bouclier Bleu belge et français afin de chercher les pistes de partenariat et d’échanger nos expériences.

Christophe Jacobs commence par retracer l’histoire du Comité français du Bouclier bleu (créé en 2006) mais aussi de l’ICBS (Comité international du Bouclier Bleu, crée en 1996) et de l’ANCBS (Association des comités nationaux du Bouclier Bleu, crée en 2008). Des tensions existent entre ces deux groupes et à la réunion de mai 2014 à Rome, la décision tombe : réunion des deux associations pour n’en refaire qu’une seule : l’ICBS. Un nouveau conseil d’administration est nommé pour trois ans. (Président : Karl von Habsbourg (A) Secrétaire : Peter Stone (UK), trésorier : Axel Mykelby (N), Christophe Jacobs (F), Nancy Wilkie (USA) Lidia Klupsz (P)... Le Conseil d’administration se réunira une fois par an et l’Assemblée générale tous les deux ou trois ans. Les statuts ne sont pas encore finalisés.

Il présente ensuite les actions réalisées dans divers pays : les américains ont réalisé des cours pour les militaires (un jeu de cartes avec les biens culturels d’Irak et d’Afghanistan). Les norvégiens s’en sont inspirés également pour des cours aux militaires. En Indonésie, après un tsunami, le savoir-faire local a été soutenu par l’aide du Bouclier Bleu international. En Australie, tous les premiers Mai (Mayday), il y a des diffusions sur les plans d’urgence, des conférences, affiches, informations etc.. Karl von Habsbourg s a été en mission au Mali et y a réalisé des formations sur la coopération civile et militaire. Le Comité français essaie d’avoir plus de membres et réalise des démarches dans les salons du Patrimoine (stand) et lors des Journées internationales du patrimoine. (stand, conférences etc..) Il recherche aussi l’adhésion d’institutions et d’entreprises. (Actuellement 250 membres) La cotisation des membres s’élève à 18 €, les étudiants 10 €, les Institutions 175 €. L’association fait payer ses conseils et rapports (entre 200 et 500€) Pour les projets, ils recherchent des sources de financement ponctuelles. Ils recherchent aussi des partenariats de convention avec certaines Institutions publiques ou firmes privées. (EDF, Orange) Un modèle de convention existe. Le comité a obtenu une subvention de la part du Ministère de l’environnement et du développement durable pour intégrer le patrimoine culturel dans les risques naturels majeurs (telles les inondations) (travail pour trois ans pour ajouter des éléments aux plans de sauvegarde). Remarque : le Ministère de la Culture n’a rien octroyé à l’Association. Des locaux aux Archives nationales de France, ont été mis à disposition pour l’Association. Le Comité français a créée des autocollants réfléchissants « Bouclier bleu » pour poser sur les portes des réserves où se trouvent les œuvres majeures à sauver. (et sur les étagères ou sur l’emballage des œuvres). Un excellent dépliant informatif sur l’association a été créé. (Nous avons reçu un exemplaire)

Un évènement sera programmé avec invitation aux membres du Comité belge du Bouclier Bleu, les **12 et 13 mars 2015 à Lille**. (prévu pour 100 personnes). Un exercice avec la Croix rouge française sera programmé le 14 mars. (Uniquement pour leurs membres)

L’organisation du travail des membres est très importante. Le comité français travaille avec des groupes de travail différents chargés de tâches diverses. Par exemple, des personnes sont spécialisées pour aider à la rédaction de plan d’urgence ou de sauvegarde. D’autre s’occupent de la communication, d’autres de la mémoire des sinistres (classements de dossiers informatifs et d’expérience) et enfin d’autres de programmer des cours ou encore des interventions pratiques sur site. Leurs spécialistes réalisent parfois des formations payantes.

Remarque d’un participant : en Belgique, il existe quelques cours sur le sujet dans des formations universitaires ou de Hautes Écoles : master en gestion du patrimoine (KUL) et au Centre Lemaire. Il existe aussi des cours en Conservation préventive pour les Conservateurs-restaurateurs. Des contacts avec ces spécialistes seraient intéressants pour notre comité.

En conclusion, ce brainstorming au sujet de nos associations respectives, de nos travaux et de nos méthodes de fonctionnement a été très instructif. Nous pouvons déjà penser à améliorer notre gestion, à augmenter nos membres et à améliorer notre visibilité.

Rapporteur

Myriam Serck-Dewaide